La notion de convention est-elle unitaire ?

Par **Visiteur**, le **15/10/2012** à **15:38**

Bonjour !

J'ai rendu une dissertation portant sur ce sujet, et mon correcteur m'a dit que ça ne valait pas grand chose, autour de 5 selon lui.
Pourriez-vous me dire ce que vous, vous en pensez du plan, au moins ? Et me dire ce qu'il faut que je fasse pour m'améliorer ? Cette année, j'ai un peu de mal avec cette matière sur les deux dissertations que j'ai pu faire, en tout cas.

Dans quelle mesure une convention peut-elle être unitaire ?

I) La convention, un accord de volonté a priori unitaire

A) Une unité se dissimulant au travers de classification traditionnelle du Code civil des obligations
B) Une unité néanmoins parfois critiquée

II) La convention, un accord de volonté se présentant sous de multiples formes

A) L'existence de la transmission de l'obligation
B) L'existence de l'extinction de l'obligation

Merci !

Par **Camille**, le **15/10/2012** à **17:21**

Bonjour,
A vrai dire et à titre perso, je ne vois pas clairement le sens qu'on peut donner à "unitaire" dans le cadre de conventions (si c'est bien au sens du code civil).

Par **Visiteur**, le **15/10/2012** à **19:38**

D'après ce que j'ai compris, le professeur s'attendait à ce que l'on cherche une définition dans un dictionnaire de la langue française (Littré), ce que j'ai fait.
J'ai trouvé "qui forme une unité politique, qui concerne cette unité" (dans le Robert par contre)

mais à mon avis ce n'est pas ce qui était attendu.
Puis-je avoir d'autres explications ou avis s'il vous plait ?

Par **Visiteur**, le **16/10/2012** à **10:31**

Personne ne peut m'aider ?

Par **Camille**, le **16/10/2012** à **11:30**

Bonjour,
Pas mieux.
D'autant que, si on lit bien, ce n'est pas la convention qui doit - ou pas - être unitaire, mais la [s]notion[/s] de convention qui doit l'être ou pas.
Moi, une notion unitaire, qui ne veut pas dire unique, je ne vois pas trop ce que ça peut être.

Et à supposer qu'on parle bien de convention au sens du code civil et pas de convention dans d'autres sens.

Par **Camille**, le **16/10/2012** à **11:36**

Re,
[citation]mon correcteur m'a dit que ça ne valait pas grand chose, autour de 5 selon lui
...
D'après ce que j'ai compris, le professeur s'attendait à...
[/citation]
Justement. Il(s) a(ont) donné quoi, comme correction ?

Par **Visiteur**, le **16/10/2012** à **13:36**

Il ne m'a pas rendu ma copie, il m'a seulement donné un plan possible, ou plutôt celui qu'un autre étudiant a fait et qu'il trouvait bien. Il m'a seulement montré ma copie en disant que ça ne valait pas grand chose. C'est pour ça que je voulais votre avis. Je suis consciente qu'elle était loin d'être parfaite, mais je ne la pensais pas si mauvaise...

La notion de convention est-elle unitaire ?

I) Une notion unitaire de par son régime

A) Un régime de formation unitaire
B) Un régime d’exécution unitaire

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

II) Une notion ayant une expression protéiforme

A) Un consensualisme limité
B) Un consensualisme encadré

Qu'en pensez-vous par rapport au mien ?

Par **Visiteur**, le **17/10/2012** à **07:27**

Toujours personne ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés